JOURNÉES INTERNATIONALES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU DROIT – BOLOGNE, 24-27 MAI 2018

L'Enseignement du Droit

La Faculté de droit de l'Université de Bologne et le professeur Marco Cavina auront le plaisir d'accueillir les prochaines Journées Internationales de la Société d'Histoire du Droit.

L'enseignement du droit est au carrefour de la science et de la pratique, entre tradition et modernité, passé et futur. Enjeu d'une importance vitale pour la continuité du droit, il a été non seulement un facteur essentiel dans le développement historique du droit, mais aussi un élément trop important pour que le pouvoir politique s'en désintéresse longtemps. Né sous une forme strictement privée à l'aube du Moyen-Âge, l'enseignement du droit finit, à l'époque moderne et contemporaine, par être parrainé par des institutions publiques (telles les universités), qui en revendiquèrent bientôt le monopole. Mais l'enseignement privé n'a pas cessé pour autant!

Si l'on peut dire que la nécessité de transmettre les notions de droit aux jeunes générations est apparue avec l'essor même de la science juridique – les Institutes de Justinien sont dédicacées à une *cupida legum juventus* –, il est aussi certain que l'organisation de l'enseignement du droit s'est manifestée assez différemment tout au long des siècles passés. Cristallisé sous une forme privée, il dut son origine à la survie du droit romain, dont on gardait encore le souvenir. Ce fait en constitua le préambule historique fondamental.

Enseigner le droit supposa la redécouverte de la grande tradition juridique de l'Antiquité. Mais il signifia aussi l'essor de l'initiative autonome des grands juristes, qui en furent les vrais protagonistes (Irnerius, Accurse, Gratien à Bologne). Le droit lui-même prit ainsi de nouveaux contours, il sortit des limites dans lesquelles il avait été confiné. Le temps était venu d'une circulation européenne des juristes, des élèves, des praticiens. Les jeunes juristes *utroque iure*, formés aux écoles d'hommes de loi prestigieux, voyageaient et se mettaient bientôt au service du pouvoir, local et central.

La matière de l'enseignement juridique a été et reste étudiée par de nombreux chercheurs dans le monde entier. Bologne – l'Université la plus ancienne, née avec la science du droit – est le lieu idéal pour aborder ce thème, qui pourra être envisagé depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, et sous les angles les plus variés : écoles, universités, professeurs, étudiants, méthodes etc.

Les diverses communications permettront de mettre en lumière non seulement l'évolution historique de l'enseignement du droit, mais aussi les conséquences que cela eut sur le plan du développement de la science juridique et des professions du droit. De surcroit, elles tendront à éclairer les rapports toujours plus étroits entre juristes et pouvoir politique, dans un contexte social européen en constante évolution jusqu'à nos jours.

Explorer ces thématiques constitue un véritable voyage au cœur du droit, qui vise à mieux comprendre les racines de notre raison d'être, de notre mission et de nos engagements de juristes contemporains.

La durée des communications est impérativement limitée à 15/20 minutes. L'organisation des séances repose sur le respect rigoureux de cette durée.

Chaque intervenant devra envoyer un résumé de sa communication.

Conformément aux statuts de la Société, les communications doivent être faites en français ou en italien, langue du pays d'accueil.

La date limite des inscriptions est fixée au 30 avril 2018.

Les actes seront publiés par le Centro Interuniversitario per la Storia delle Università Italiane (CISUI), qui participe aussi au financement des Journées.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à l'appel à communications. Dans l'attente du plaisir de vous recevoir à Bologne, nous vous adressons à toutes et à tous nos salutations les plus cordiales.

Prof. Marco Cavina

jshd@unibo.it marco.cavina6@unibo.it https://www.unibo.it/sitoweb/marco.cavina6

Ordinario di storia del diritto medievale e moderno
Alma Mater - Università di Bologna
Dipartimento di scienze giuridiche
Via Zamboni 22, 40126 Bologna
Direttore Centro per la Storia della Giustizia Criminale
Direttore CISUI-Centro Interuniversitario
per la Storia delle Università Italiane